BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision nº 1643 du 15 janvier 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «formations extérieures»

NOR: INTJ1900644S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement; Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision nº 88840 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828664S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2019 :

Moguen Jean-Michel NIGEND: 154408 NLS: 8012060

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2019 :

Page Grégoire NIGEND: 191 192 NLS: 8039 966

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 janvier 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, O. COURTET